

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	Administration générale	341,300.00	157,830.00				
			183,470.00				
01	Législatif et exécutif	71,300.00					
011	Législatif	3,900.00					
0110.3000.00	Salaire Conseil Général	3,400.00					
0110.3137.00	Frais divers Conseil	500.00					
012	Exécutif	67,400.00					
0120.3000.00	Salaires et vacations Municipaux	63,400.00					
0120.3099.00	Charges diverses Municipaux	4,000.00					
02	Services généraux	270,000.00	157,830.00				
021	Administration des finances et des contributions	30,000.00					
0210.3010.00	Salaire service financier	30,000.00					
022	Service administratif	195,900.00	72,650.00				
0220.3010.00	Salaire Service administratif	60,000.00					
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	20,000.00					
0220.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	23,500.00					
0220.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3,500.00					
0220.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	5,000.00					
0220.3099.00	Autres charges de personnel	1,000.00					
0220.3100.00	Matériel de bureau, achats administration	8,500.00					
0220.3130.00	Prestations de services de tiers (Fricode, Swisscom, etc...)	3,000.00					
0220.3133.00	Charges d'utilisation informatiques	24,500.00					
0220.3134.00	Primes d'assurances choses	7,300.00					
0220.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	10,500.00					
0220.3990.10	Collège imputations internes vers administration	6,000.00					
0220.4910.00	Transfert Salaire vers Contrôle des habitants		18,000.00				
0221	Contrôle des habitants	20,600.00	3,000.00				
0221.3099.00	Côtisations Associations CH	100.00					
0221.3601.00	Service de la Population, SPOP	2,500.00					
0221.3910.00	Salaire Contrôle des habitants YC charges sociales	18,000.00					

Budget administration 2025 en MCH1

Charges : frs 354'450.00
Produits : frs 16'000.00

La nouveauté en MCH2 est que nous avons les charges et les produits du patrimoine financier et du patrimoine administratif (hors collège) imputés à ce centre de coûts.

Manifestations, loisirs et transports ne sont plus dans les charges de ce centre de coûts selon MCH2. Ce qui correspondait à environ frs 80'000.00.

La différence des produits est liée aux loyers des bâtiments comme dit ci-dessus pour frs 124'830.00.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0221.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		3,000.00				
0224	Terrains, gérances et bâtiments	2,500.00	51,650.00				
0224.3130.00	Honoraires et Prestations de Service	2,500.00					
0224.4470.00	Revenus location terrains (Fermages, Laiterie)		51,650.00				
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	44,100.00	85,180.00				
0290.3120.20	Electricité et chauffage	17,000.00					
0290.3130.00	Prestations de services de tiers	5,000.00					
0290.3134.00	Primes d'assurances choses	6,100.00					
0290.3144.20	Entretien des bâtiments, immeubles	10,000.00					
0290.3990.10	Collège imputations internes vers logements	6,000.00					
0290.4470.10	Loyers du Patrimoine administratif		73,180.00				
0290.4479.00	Charges sur loyers PA		12,000.00				

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Ordre et sécurité publics, défense	113,745.00	300.00				
			113,445.00				
111	Police et sécurité publique	80,145.00					
1110.3611.00	Facture policière	80,145.00					
14	Questions juridiques		300.00				
140	Questions juridiques		300.00				
1400.4120.00	Patentes et concessions		300.00				
15	Service du feu	20,000.00					
150	Service du feu	20,000.00					
1500.3612.00	SDIS	20,000.00					
16	Défense	13,600.00					
162	Défense civile	13,600.00					
1620.3144.00	Entretien Abri PC	2,000.00					
1620.3612.00	ORPC Morges	11,600.00					

Budget ordre et sécurité 2025 en MCH1

Charges : frs 129'815.00
Produits : frs 3'500.00

La facture police était de frs 80'900.00

Contrôle des habitants et service des inhumations ne sont plus dans les charges et produits de ce centre de coûts selon MCH2. Ce qui correspondait à frs 17'900.00.

Le service du feu est identique.

La défense civile était à frs 11'015.00, mais l'entretien des abris n'était pas imputé à ce centre selon MCH1.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	Formation	535,250.00	181,520.00				
			353,730.00				
21	Scolarité obligatoire	534,450.00	181,520.00				
212	Degré primaire	320,400.00	1,320.00				
2120.3010.00	Salaire patrouilleur	5,400.00					
2120.3612.00	Charges ASICOVV	315,000.00					
2120.4612.00	Remboursements ASICOVV		1,320.00				
213	Degré secondaire I	80,000.00					
2130.3612.00	Charges ASICOPE	80,000.00					
217	Bâtiments scolaires	99,700.00	144,500.00				
2170.3010.00	Salaire Employée de ménage	15,500.00					
2170.3120.10	Electricité et Chauffage Collège	32,000.00					
2170.3130.00	Prestations de services de tiers	12,000.00					
2170.3134.00	Primes d'assurances choses	5,200.00					
2170.3144.10	Entretien des bâtiments, immeubles	35,000.00					
2170.4472.00	Loyer ASICOVV pour utilisation Collège		127,500.00				
2170.4479.00	Locations Grande Salle Collège		5,000.00				
2170.4990.10	Imputations internes de Collège à Logements & Administration		12,000.00				
218	Accueil de jour	34,350.00	35,700.00				
2180.3010.00	Salaire Personnel de la Cantine	24,350.00					
2180.3101.00	Achat divers Cantine	820.00					
2180.3105.00	Achat pour repas cantine	9,180.00					
2180.4250.00	Ventes Tickets Cantine		25,500.00				
2180.4612.00	Cantine dédommagemt. ASICOVV		10,200.00				
29	Autres systèmes éducatifs	800.00					
299	Formation, non mentionné ailleurs	800.00					
2990.3611.00	Orientation professionnelle NYON	800.00					

Budget formation 2025 en MCH1

Charges : frs 419'950.00
Produits: frs 18'500.00

ASICOVV : frs 297'000.00
ASICOPE : frs 89'650.00

La cantine, le salaire de la concierge et les bâtiments sont en plus en charges et produits dans ce centre de coûts selon MCH2.

Entretien du collège en 2025 était budgété à frs 15'000.00. Nous avons compté frs 10'000.00 supplémentaires pour refaire la peinture et le parquet d'une des deux classe existante. Nous avons également compté une éventuelle étude de faisabilité pour la suite du collège pour frs 10'000.00.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Culture, sport et loisirs, église	79,300.00					
			79,300.00				
32	Culture, autres	22,000.00					
329	Culture, non mentionné ailleurs	22,000.00					
3290.3130.00	Réceptions et Manifestations Village	18,000.00					
3290.3636.00	Remboursements Locations Grande Salle Collège	4,000.00					
34	Sports et loisirs	53,000.00					
342	Loisirs	53,000.00					
3420	Parcs et promenades	26,000.00					
3420.3101.00	Achats pour Parcs et Promenades	10,000.00					
3420.3140.00	Entretien Parcs et Promenades	15,000.00					
3420.3199.00	Autres charges d'exploitation	1,000.00					
3429	Loisirs autres, Piscine	27,000.00					
3429.3612.00	Aides Loisirs, Piscines ASPIC et AIPCV	24,000.00					
3429.3636.00	Dons, aides et subventions pour Loisirs et Sports	3,000.00					
35	Églises et affaires religieuses	4,300.00					
350	Églises et affaires religieuses	4,300.00					
3500.3120.30	Electricité et Chauffage Eglise	300.00					
3500.3144.30	Entretien des bâtiments, immeubles	1,000.00					
3500.3636.00	Subventions aux Paroisses	3,000.00					

C'est un centre de coûts qui est nouveau dans MCH2. Nous ne pouvons pas comparer les charges globales.

En 2025,
- l'ASPIC était à frs 8'800.00 et l' AIPCV à frs 5'750.00.
- parc promenade était à frs 161'000.00. La construction de la place de jeux étant incluse au budget. Pour comparer, en 2024, on était à frs 23'000.00.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
4	Santé	1,850.00					
			1,850.00				
49	Santé publique	1,850.00					
4900.3130.00	Défibrillateur et autres prest.de svces	1,050.00					
4900.3636.00	Croix Rouge	800.00					

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Prévoyance sociale	196,400.00					
			196,400.00				
53	Vieillesse et survivants	1,200.00					
535	Prestations et contributions seniors	1,200.00					
5350.3636.00	Contribution aux Séniors	1,200.00					
54	Famille et jeunesse	194,700.00					
545	Prestations aux familles	194,700.00					
5450.3132.00	Honoraires et prestation de services (constat de décès)	2,000.00					
5450.3611.00	LAJE	2,700.00					
5450.3612.00	AJERCO	190,000.00					
57	Aide sociale et domaine de l'asile	500.00					
579	Assistance, non mentionné ailleurs	500.00					
5790.3612.00	ARASMAC	500.00					

Difficile de comparer les charges globales, car selon le plan MCH1, la participation à la cohésion sociale en faisait partie. Elle est maintenant imputée au centre de coûts 9 (finances et impôts). En 2025, la participation à la cohésion sociale correspondait à frs 531'000.00

AJERCO en 2025 : frs 192'500.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Trafic et télécommunications	318,000.00	122,200.00				
			195,800.00				
61	Circulation routière	276,500.00	122,200.00				
615	Routes, Voirie, Service technique	276,500.00	122,200.00				
6150.3010.00	Salaires employés communaux	151,500.00					
6150.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures et marchandises	5,000.00					
6150.3120.00	Electricité Voirie	3,000.00					
6150.3120.40	Electricité Eclairage Public	5,000.00					
6150.3130.00	Prestations de services de tiers	5,000.00					
6150.3134.00	Primes d'assurances choses	500.00					
6150.3141.00	Entretien des routes yc déneigement	38,000.00					
6150.3143.00	Entretien Eclairage public	45,000.00					
6150.3144.40	Entretien Local Voirie	5,000.00					
6150.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	5,000.00					
6150.3300.00	Amortissement Local Voirie sur 30 ans	13,500.00					
6150.4470.00	Location Local Voirie		13,200.00				
6150.4612.00	Dédommagements salaires par autres communes		52,500.00				
6150.4612.10	Dédommagements frais par autres communes		6,000.00				
6150.4910.00	Transfert Salaires vers autres dicastères		50,000.00				
6151.4270.00	Amendes		500.00				
62	Transports publics	41,500.00					
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	41,500.00					
6290.3621.00	Contribution Lignes de trafic régional	41,500.00					

C'est un centre de coûts qui est nouveau dans MCH2. Nous ne pouvons pas comparer les charges et les produits globaux.

Le poste transports publics en 2025 était à frs 40'000.00.

Les produits sont principalement l'imputation interne des salaires et le paiement par les autres communes du salaire d'Allan Monnard lorsqu'il travaille pour ces dernières.

Nous avons ajouté frs 10'000.00 à l'entretien des routes pour financer la suite de l'étude de la circulation du village et la Place de la Fontaine.

L'entretien de l'éclairage public était à frs 5'000.00 en 2025. L'augmentation se justifie, par la nécessité de la construction de 5 armoires pour libérer les sous-stations qui étaient mis à disposition par la Romande Energie.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	358,500.00	354,000.00				
			4,500.00				
71	Approvisionnement en eau	72,500.00	72,500.00				
710	Approvisionnement en eau	72,500.00	72,500.00				
7100.3101.00	Achat d'Eau	60,000.00					
7100.3130.00	Honoraires et Prestations de services de tiers	500.00					
7100.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	2,000.00					
7100.3143.00	Entretien du réseau d'Eau Potable	10,000.00					
7100.4240.00	Vente d'Eau Potable		55,000.00				
7100.4240.10	Taxes uniques de raccordement EP (Permis de construire)		2,500.00				
7100.4240.20	Locations de compteurs		5,000.00				
7100.4240.30	Concessions d'utilisation		6,500.00				
7100.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux (déficit)		3,500.00				
72	Traitements des eaux usées	120,500.00	120,500.00				
720	Traitements des eaux usées	120,500.00	120,500.00				
7200.3130.00	Prestations de services de tiers	6,000.00					
7200.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	25,000.00					
7200.3143.00	Entretien des canalisations	2,000.00					
7200.3612.00	Parts aux communes et asso. intercom. (SIEGS, La Chaux, etc)	70,000.00					
7200.3910.00	Imputation interne Salaire employé communal 1	17,500.00					
7200.4240.00	Taxe selon surface au sol bâtiment en m2		45,000.00				
7200.4240.10	Taxe unique de raccordement suite permis de construire/ECA		2,000.00				
7200.4240.20	Taxe annuelle entretien et épuration selon m3		65,000.00				
7200.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux (déficit)		8,500.00				
73	Gestion des déchets	160,000.00	160,000.00				
730	Gestion des déchets	160,000.00	160,000.00				
7300.3010.00	Salaire temporaires déchèterie	10,000.00					
7300.3101.00	Matériel, fournitures	30,000.00					
7300.3120.00	Electricité déchèterie	1,500.00					
7300.3130.00	Factures de tiers pr ramassage dechets yc Valorsa	70,000.00					

C'est un centre de coûts qui est nouveau dans MCH2. Nous ne pouvons pas comparer les charges et les produits globaux.

Les comptes eaux, eaux usées et déchets ont l'obligation d'être à l'équilibre. Vu l'équilibre obligatoire, nous devons explicitement noter le prélèvement ou l'ajout sur le fond correspondant.

Approvisionnement en eau
Pas de remarques particulières.

Traitement des eaux usées
Le coût de frs 25'000.00 (7200.3132.00) correspond au budget pour la suite des démarches concernant la STEP intercommunale de la Senoge.

SIEGS, La Chaux en 2025 était de frs 50'000.00.

Sans augmenter les taxes, nous avons un prélèvement nécessaire de frs 48'500.00 sur le fond. La Municipalité a considéré qu'il était nécessaire de remédier à ce déficit. C'est pourquoi la taxe calculée à la surface au sol est passée frs 0,70 à frs.1,00 et la taxe d'épuration de frs 1,30 à frs 1,60.

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2026	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7300.3300.00	Amortissement Déchèterie sur 30 ans	33,500.00					
7300.3910.00	Imputations internes Salaires employés communaux	15,000.00					
7300.4240.00	Taxes Voirie Grancy Habitants et entreprises		43,900.00				
7300.4260.00	Ristournes Taxe au sac et autres remboursements de tiers		18,000.00				
7300.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux (déficit)		24,000.00				
7300.4612.00	Dédommagements La Chaux		34,900.00				
7300.4612.10	Dédommagements Senarclens		39,200.00				
77	Protection de l'environnement, autres	3,500.00					
771	Cimetières, crématoires	3,500.00					
7710.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00					
7710.3140.00	Entretien des terrains	1,000.00					
7710.3199.00	Autres charges d'exploitation	2,000.00					
79	Aménagement du territoire	2,000.00	1,000.00				
790	Aménagement du territoire	2,000.00	1,000.00				
7900.3102.00	Publications permis de construire, Impact média	2,000.00					
7900.4210.00	Emoluments actes administratifs (Permis de construire etc...		1,000.00				

Gestion des déchets
C'est le premier budget de la gestion des déchets. Il y a, par conséquent, une partie d'inconnue.

La grande différence avec le budget 2025 est l'imputation des charges du bâtiment, une plus grande charge d'employés et pour les produits, la participation financière des autres communes pour l'utilisation de la déchetterie. Les charges augmentant, nous avons été obligés de porter la taxe déchets à frs 100.00 HT pour les individus et à frs 250.00 HT pour les entreprises.

Nous avons budgété à frs 30'000.00 le compte matériel fournitures (7300.3101.00) en prévision d'achats complémentaires à faire en fonction de l'utilisation de la déchetterie.

En comparaison au budget 2025, la taxe voire était à frs 40'000.00 la facture des tiers à frs 39'000.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	Économie publique	566,320.00	486,100.00				
			80,220.00				
82	Sylviculture Forêt	156,320.00	76,100.00				
820	Sylviculture Forêt	156,320.00	76,100.00				
8200.3101.00	Achats de Plants et divers	720.00					
8200.3130.00	Prestations de services de tiers (Failletaz, Chenuz)	80,100.00					
8200.3145.00	Entretien des forêts	36,000.00					
8200.3199.00	Autres charges d'exploitation	3,000.00					
8200.3612.00	Groupmt Forestier Veyron-Léman	19,000.00					
8200.3910.00	Imputation interne Salaire employé communal 1	17,500.00					
8200.4250.00	Ventes de bois La Forestière et Autres		69,500.00				
8200.4611.00	Subventions Canton de Vaud		6,600.00				
85	Industrie, artisanat et commerce	410,000.00	410,000.00				
850	Industrie, artisanat et commerce (Carburant)	410,000.00	410,000.00				
8500.3101.00	Achat Carburant et variation de stock	402,000.00					
8500.3199.00	Frais divers Carburant	4,500.00					
8500.3511.00	Attributions aux fonds Carburant (excédent)	3,500.00					
8500.4250.00	Ventes Carburant		410,000.00				

C'est un centre de coûts qui est nouveau dans MCH2. Nous ne pouvons pas comparer les charges et les produits globaux.

Budget forêt 2025 en MCH1
Charges : frs 204'850.00
Produits: frs 121'600.00

Budget carburant 2025 en MCH1
Charges : frs 480'500.00
Produits : frs 480'500.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	Finances et impôts	817,317.00	1,922,550.00				
		1,105,233.00					
910	Impôts	16,000.00	1,897,600.00				
9100.3137.00	Frais de perception des impôts	16,000.00					
9100.4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques		1,500,000.00				
9100.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques		225,000.00				
9100.4002.00	Impôts à la source, personnes physiques		10,000.00				
9100.4010.00	Impôts sur les bénéfices, personnes morales		40,000.00				
9100.4021.00	Impôts fonciers		100,000.00				
9100.4023.00	Droits de mutation		10,000.00				
9100.4024.00	Impôts sur les successions et donations		10,000.00				
9100.4033.00	Impôts sur les chiens		2,600.00				
93	Péréquation financière et compensation des charges	738,417.00					
930	Péréquation financière et compensation des charges	738,417.00					
9300.3621.00	Participation à la cohésion sociale	531,335.00					
9300.3622.00	Péréquation directe	207,082.00					
95	Parts aux recettes, autres		18,450.00				
950	Parts aux recettes, autres		18,450.00				
9500.4601.00	Impôt gains immobiliers + Is compl. sur immeubles		10,000.00				
9500.4601.10	Impôt frontaliers		6,000.00				
9500.4601.20	RFFA Participation du canton		2,450.00				
96	Administration de la fortune et de la dette	62,900.00	6,500.00				
961	Intérêts	62,500.00	6,500.00				
9610.3401.00	Intérêts sur dettes consolidées (emprunts bancaires)	62,500.00					
9610.4401.00	Impôts Intérêts de retard, intérêts compensatoires		5,000.00				
9610.4420.00	Dividendes parts sociales + intérêts sur comptes bancaires		1,500.00				
969	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	400.00					
9699.3420.00	Frais bancaires courants	400.00					

En 2025, les impôts étaient budgétés à frs 2'037'000.00. Nous avons été plus prudents sur les impôts sur le revenu au vu des entrées actuelles qui sont plus basses que prévues.

Péréquation directes en 2025 : frs 335'200.00.

Participation à la cohésion sociale est identique.

Budget de fonctionnement par classification administrative

[illegible]